

Le 14/03/2023



PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS EN DATE DU MARDI 29 NOVEMBRE 2022

Etaient présents : Mme Anne ROBERT, Vice-présidente, M Jean BRUASSE, Mme Céline MARTEL, M Laurent TARY, Mme Blandine VIGNON- DAVILLIER, M Marcel BONNAT, Mme Claire ASSIE, Mme Marie-Ange DAMERY, Mme Sylvie FAUCHET, Mme Joëlle HERITIER, Mme Anne-Marie ODDOU, M Jean-Marc REYNAUD-DULAURIER, M Frédéric SIALINO.

Etaient excusés : M Dominique PALLIER, Président, Mme Sylvie COTTE, M Gildas BERGER-SABATTEL, Mme Marie-Christine SIBUT.

Pas de procuration.

Ordre du jour

- Désignation d'un(e) secrétaire de séance ;
- Approbation du Compte-rendu du Conseil d'administration du 20 septembre 2022 ;
- Organisation de l'opération Colis des sages pour 2022 ;
- Préparation du spectacle de printemps 2023 et d'un concert au profit du CCAS ;
- Questions diverses

DESIGNATION D'UN (E) SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil d'Administration désigne Marie-Ange DAMERY comme secrétaire de séance.

Anne ROBERT, Vice-présidente, ouvre la séance à 19h30. Elle constate que le quorum est atteint avec 13 présents.

Sont excusés Mme M-Christine SIBUT, Mr Dominique PALLIER ;

Absents : Sylvie COTTE et Gildas BERGER-SABATEL

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 septembre 2022

Le compte-rendu du 20 septembre 2022 est approuvé à l'unanimité des membres du CCAS.

ORGANISATION DE L'OPERATION COLIS DES SAGES 2022

- Les colis seront livrés à la mairie le jeudi 15 décembre.
- Le vendredi 16 décembre, les colis seront organisés par ordre alphabétique, avec une carte de vœux du CCAS, élaborée à partir de dessins faits lors de la balade croquis de septembre 2022 organisée par Art'Prieu (choix fait ce jour par les membres présents).
Seront présentes le vendredi à partir de 14h : Céline Martel, Sylvie Fauchet, Joëlle Héritier, Blandine Vignon, Anne-Marie Oddou, Anne Robert.
Si besoin, Claire Assié peut être présente à partir de 16h.
- Le samedi matin, la distribution est prévue par tous les membres du CCAS (Céline sera absente), de 9h à 12h et les colis non retirés, ainsi que les cartes de vœux, seront distribués dans le week-end par tous les membres.
- Un flyer « alerte SMS » sera remis en main propre lors de la distribution pour expliquer l'intérêt de s'inscrire ; c'est plus explicite que de le mettre dans l'enveloppe comme il avait été initialement envisagé.

PREPARATION SPECTACLE AU PROFIT DU CCAS (« LES 3 B »)

Monsieur le Maire a proposé qu'un spectacle de chansons soit organisé au profit du CCAS, à la suite d'un contact avec André Bourrillon : « les 3 B », Brel, Brassens, Barbara, à la salle des fêtes, à 20h, avec un pot de l'amitié à l'issue du spectacle.

Coût du spectacle pris en charge sur budget communal (commission sociale ou culturelle).

Date retenue avec les artistes : le samedi 18 février 2023, mais Marcel Bonnat alerte sur le fait qu'une soirée cabaret est organisée à cette date par l'Amicale du Rivier à la salle des Forgerons.

Vérifier avec les artistes si une autre date est possible, et en dehors des vacances scolaires.

Ne pas choisir le 4 mars 2023.

La date finalement choisie est le samedi 11 mars 2023, 20h à la salle des fêtes.

Prix d'entrée fixé à 8€, gratuit pour les moins de 12 ans et buvette à la fin du spectacle plutôt qu'à l'entracte, au profit du CCAS.

PREPARATION DU SPECTACLE DE PRINTEMPS 2023

Le CCAS reconduit l'invitation pour les personnes de plus de 70 ans habitant la commune à un spectacle suivi d'un apéritif dînatoire, comme en 2022, car la formule a bien plu à tous celles et ceux qui sont venus.

La compagnie « Attrap'Lune » propose 2 spectacles et nous choisissons « Hector ou la victoire du théâtre ».

Ce sera le vendredi 14 avril 2023 à 17h30 à la salle des Forgerons, et nous demanderons au traiteur de Colombe de préparer des plateaux de charcuterie, fromages, desserts comme l'année dernière.

Nous enverrons une invitation individuelle, avec coupon réponse, et nous joindrons à l'envoi une fiche d'inscription sur la liste « alerte canicule » et une fiche récapitulative des aides possibles.

A élaborer : Céline et Anne y travailleront.

QUESTIONS DIVERSES

- Recette générée par la buvette des carnetistes : 200,97€. Tout le monde a bien apprécié cette manifestation et à renouveler si Art'Priou le demande pour 2023. Être vigilant sur les tarifs définis par le CCAS.
- Aides d'urgence attribuées à ce jour : 1310€ au 29/11, aides concernant 10 familles dont 1 personne a bénéficié de 4 aides sur l'année.
- Boîtes de Noël pour personnes seules : Elans solidaires et la Fabrique Citoyenne organisent la récupération de boîtes de Noël le 10 décembre à Apprieu, en même temps que le téléthon. Chaque boîte sera offerte à une personne isolée pour Noël. Le contenu, initialement prévu pour les SDF dans une boîte à chaussures, contient plusieurs choses : un accessoire chaud (écharpe, gants, bonnet...), une petite douceur à déguster, un loisir (livre, magazine, cartes, dés...), un produit d'hygiène (neuf et non périmé comme de la crème pour les mains, baume à lèvres, parfum ..), un mot ou une carte ou un dessin. Emballer la boîte et indiquer si c'est mixte ou pour femme ou pour homme.

Si vous connaissez des personnes à qui ce petit geste peut faire plaisir, merci de transmettre nom-prénom, adresse et téléphone à Anne qui transmettra à Elans Solidaires qui se charge de la distribution.

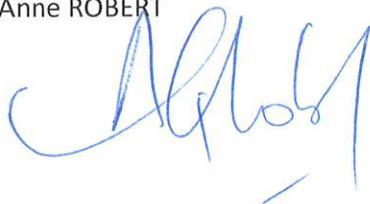
- Retour sur Forum des Séniors du Grand Lempis et info France Alzheimer : beaucoup de services sont proposés aux malades et aux aidants par France Alzheimer : des ateliers, des accueils avec un psychologue, des formations, des séjours vacances...certains sont accessibles sans même adhérer à l'association, d'autres uniquement pour les adhérents. Flyer récapitulatif remis à chacun.

- Info sur un service d'addictologie mutualiste qui informe et accueille toute personne (et sa famille) sur les conduites addictives (alcool, drogue, jeux, cyber, troubles alimentaires..) : à la Côte St André, sur RDV, téléphoner au 04 76 12 90 80.
- Dates des CA en 2023 : le 14 mars, le 20 juin, le 19 septembre et le 21 novembre.

Séance levée à 21h.

Fait Apprieu, le

La Vice-Présidente
Anne ROBERT



La secrétaire de séance
Marie-Ange DAMERY



